

mulation. On eut soin de prodiguer aux autres des attentions, pour en obtenir de plus fortes, et de respecter leur amour-propre, pour n'être pas inquiété dans le sien,

*Fin de l'Introduction et du premier Volume.*

### NOTE PREMIERE.

Sur les Dialectes dont Homère a fait usage. Pag. 69.

**H**OMÈRE emploie souvent les divers dialectes de la Grèce. On lui en fait un crime. C'est, dit-on, comme si un de nos écrivains mettoit à contribution le Languedocien, le Picard, et d'autres idiômes particuliers. Le reproche paroît bien fondé. Mais comment imaginer qu'avec l'esprit le plus facile et le plus fécond, Homère, se permettant des licences que n'oseroit prendre le moindre des poètes, eût osé se former, pour construire ses vers, une langue bizarre, et capable de révolter non-seulement la postérité, mais son siècle même, quelque ignorant qu'on le suppose? Il est donc plus naturel de penser qu'il s'est servi de la langue vulgaire de son temps.

Chez les anciens peuples de la Grèce, les mêmes lettres firent d'abord entendre des sons plus ou moins âpres, plus ou moins ouverts; les mêmes mots eurent plusieurs terminaisons, et se modifièrent de plusieurs manières. C'étoient des irrégularités, sans doute, mais assez ordinaires dans l'enfance des langues, et qu'avoient pu maintenir pendant plus long-temps parmi les Grecs, les fréquentes émigrations des peuples. Quand ces peuplades se firent irrévocablement

fixées, certaines façons de parler devinrent particulières à certains cantons, et ce fut alors qu'on divisa la langue en des dialectes qui eux-mêmes étoient susceptibles de subdivisions. Les variations fréquentes que subissent les mots dans les plus anciens monumens de notre langue, nous font présumer que la même chose est arrivée dans la langue Grecque.

A cette raison générale, il faut en ajouter une qui est relative aux pays où Homère écrivoit. La colonie Ionienne, qui, deux siècles avant ce poète, alla s'établir sur les côtes de l'Asie mineure, sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, étoit composée en grande partie des Ioniens du Péloponèse; mais il s'y joignit aussi des habitans de Thèbes, de la Phocide et de quelques autres pays de la Grèce <sup>1</sup>.

Je pense que de leurs idiômes mêlés entre eux et avec ceux des Eoliens et des autres colonies Grecques, voisines de l'Ionie, se forma la langue dont Homère se servit. Mais, dans la suite, par les mouvemens progressifs qu'éprouvent toutes les langues, quelques dialectes furent circonscrits en certaines villes, prirent des caractères plus distincts, et conservèrent néanmoins des variétés qui attestoient l'ancienne confusion. En effet, Hérodote, postérieur à Homère de 400 ans <sup>2</sup>, reconnoît quatre subdivisions dans le dialecte qu'on parloit en Ionie <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pausan. lib. 7. c. 3.  
p. 528.

<sup>2</sup> Herodot. l. 2. c. 53.

<sup>3</sup> Id. lib. 1. cap. 142.

NOTE II.<sup>e</sup>

## Sur Épiménide. Pag. 87.

**T**out ce qui regarde Épiménide, est plein d'obscurités. Quelques auteurs anciens le font venir à Athènes vers l'an 600 avant Jesus-Christ. Platon est le seul qui fixe la date de ce voyage à l'an 500 avant la même ère <sup>1</sup>. Cette difficulté a tourmenté les critiques modernes. On a dit que le texte de Platon étoit altéré; et il paroît qu'il ne l'est pas. On a dit qu'il falloit admettre deux Épiménides; et cette supposition est sans vraisemblance. Enfin, d'après quelques anciens auteurs qui donnent à Épiménide 154, 157, et même 209 années de vie, on n'a pas craint de dire qu'il avoit fait deux voyages à Athènes, l'un à l'âge de 40 ans, l'autre à l'âge de 150 <sup>2</sup>. Il est absolument possible que ce double voyage ait eu lieu; mais il l'est encore plus que Platon se soit trompé. Au reste, on peut voir Fabricius <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Plat. de leg. lib. 1. t.  
<sup>2</sup> p. 642.

<sup>2</sup> Corsin. fast. Att. t. 3.  
p. 72.

<sup>3</sup> Fabric. bibl. Græc. t.  
I. p. 36 et 602. Brucker.  
histor. crit. philos. t. 1. p.  
419.

NOTE III.<sup>e</sup>

Sur le pouvoir des Pères à Athènes.  
Pag. 101.

QUAND on voit Solon ôter aux pères le pouvoir de vendre leurs enfans, comme ils faisoient auparavant, on a de la peine à se persuader qu'il leur ait attribué celui de leur donner la mort, comme l'ont avancé d'anciens écrivains, postérieurs à ce législateur <sup>1</sup>. J'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui, dans ses Antiquités Romaines <sup>2</sup>, observe que, suivant les lois de Solon, de Pittacus et de Charondas, les Grecs ne permettoient aux pères que de déshériter leurs enfans, ou de les chasser de leurs maisons, sans qu'ils pussent leur infliger des peines plus graves. Si dans la suite les Grecs ont donné plus d'extension au pouvoir paternel, il est à présumer qu'ils en ont puisé l'idée dans les lois Romaines.

<sup>1</sup> Sext. Empir. Pyrrhon.  
Évrot. lib. 3. c. 24. p. 180.  
Éliod. Æthiop. lib. 1. p.  
24. Vid. Meurs. Them. Attic.

Hb. 1. c. 2.

<sup>2</sup> Dionys. Halic. lib. 2.  
cap. 26. p. 292.

NOTE IV.<sup>e</sup>

Sur la chanson d'Harmodius et d'Aristogiton. Pag. 124.

ATHÈNES <sup>1</sup> a rapporté une des chansons composées en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton; et M. de la Nauze <sup>2</sup> l'a traduite de cette manière:

» Je porterai mon épée couverte de feuilles  
» de myrte, comme firent Harmodius et Aris-  
» togiton, quand ils tuèrent le tyran, et qu'ils  
» établirent dans Athènes l'égalité des lois.

» Cher Harmodius, vous n'êtes point encore  
» mort: on dit que vous êtes dans les îles des  
» bienheureux, où sont Achille aux pieds légers,  
» et Diomède, ce vaillant fils de Tydée.

» Je porterai mon épée couverte de feuilles  
» de myrte, comme firent Harmodius et Aris-  
» togiton, lorsqu'ils tuèrent le tyran Hipparque,  
» dans le temps des Panathénées.

» Que votre gloire soit éternelle, cher Har-  
» modius, cher Aristogiton, parce que vous  
» avez tué le tyran, et établi dans Athènes l'éga-  
» lité des lois."

<sup>1</sup> Athen. l. 15. cap. 15.  
p. 695.

<sup>2</sup> Mém. de l'Acad. des  
Bell. Lett. t. 9. p. 337.

NOTE V.<sup>e</sup>

Sur les Trésors des rois de Perse. P. 140.

On voit par ce qui est dit dans le texte, pourquoi Alexandre trouva de si grandes sommes accumulées dans les trésors de Persépolis, de Suze, de Pasagarda, etc.<sup>1</sup> Je ne sais pourtant s'il faut s'en rapporter à Justin, lorsqu'il dit<sup>2</sup> qu'après la conquête de la Perse, Alexandre tiroit tous les ans de ses nouveaux sujets, 300,000 talens, ce qui feroit environ 1620 millions de notre monnoie.

NOTE VI.<sup>e</sup>

Sur les Ponts de bateaux construits sur l'Hellespont, par ordre de Xerxès. Pag. 164.

Ces deux ponts commençoient à Abydos, et se terminoient un peu au-dessous de Sestus. On a reconnu dans ces derniers temps, que ce trajet, le plus resserré de tout le détroit, n'est que d'environ 375 toises  $\frac{1}{2}$ . Les ponts ayant 7 stades de longueur, M. d'Anville en a conclu que ces stades n'étoient que de 51 toises<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Arrian. lib. 3. c. 16. p. 128. ibid. c. 18. p. 131. Quint. Curt. lib. 5. cap. 6. Diod. Sic. lib. 17. p. 544.

Plut. in Alex. t. I. p. 686. <sup>2</sup> Justin. lib. 13. c. 1. <sup>3</sup> Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 28. p. 334.

NOTE VII.<sup>e</sup>

Sur le nombre des troupes Grecques que Leonidas commandoit aux Thermopyles. Pag. 177.

Je vais mettre sous les yeux du lecteur les calculs d'Hérodote, lib. 7. cap. 202. ; de Pausanias, lib. 10. cap. 20. pag. 845. : de Diodore, lib. 11. pag. 4.

SUIVANT HERODOTE.	SUIVANT PAUSAN.	SUIVANT DIODORE.
<i>Troupes</i>	<i>du</i>	<i>Péloponèse.</i>
Spartiates. . . 300	Spartiates. . . 300	Spartiates. . . 300
Tégeates. . . 500	Tégeates. . . 500	Lacédémon. . . 700
Mantineens. . . 500	Mantineens. . . 500	
Orchomen. . . 120	Orchoméniens. . . 120	
Arcadiens. . . 1000	Arcadiens. . . 1000	
Corinthiens. . . 400	Corinthiens. . . 400	
Phliontiens. . . 200	Phliontiens. . . 200	Autres nations
Mycéniens. . . 80	Mycéniens. . . 80	du Pélopon. 3000
<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL. . . 3100	TOTAL. . . 3100	TOTAL. . . 4000
<i>Autres</i>	<i>Nations</i>	<i>de la Grèce.</i>
Thespiens. . . 700	Thespiens. . . 700	Milésiens. . . 1000
Thébains. . . 400	Thébains. . . 400	Thébains. . . 400
Phocéens. . . 1000	Phocéens. . . 1000	Phocéens. . . 1000
Locriens-Opont.	Locriens. . . 6000	Locriens. . . 1000
<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL. . . 5200	TOTAL. . . 11200	TOTAL. . . 7400

Ainsi, selon Hérodote, les villes du Péloponèse fournirent 3100 soldats; les Thespiens 700; les Thébains 400; les Phocéens 1000; total 5200, sans compter les Locriens-Opontiens qui marchèrent en corps.

Pausanias suit pour les autres nations le calcul d'Hérodote, et conjecture que les Locriens étoient au nombre de 6000; ce qui donne pour le total 11200 hommes.

Suivant Diodore, Léonidas se rendit aux Thermopyles à la tête de 4000 hommes, parmi lesquels étoient 300 Spartiates et 700 Lacédémoniens. Il ajoute que ce corps fut bien-tôt renforcé de 1000 Milésiens, de 400 Thébains, de 1000 Locriens, et d'un nombre presque égal de Phocéens; total 7400 hommes. D'un autre côté, Justin<sup>1</sup> et d'autres auteurs, disent que Léonidas n'avoit que 4000 hommes.

Ces incertitudes disparaîtroient peut-être, si nous avions toutes les inscriptions qui furent gravées après la bataille, sur cinq colonnes placées aux Thermopyles<sup>2</sup>. Nous avons encore celle du devin Mégistias<sup>3</sup>; mais elle ne fournit aucune lumière. On avoit consacré les autres aux soldats des différentes nations. Sur celle des Spartiates, il est dit qu'ils étoient 300; sur une autre, on annonce que 4000 soldats du Péloponèse avoient combattu contre 3,000,000 de Perses<sup>4</sup>. Celle des Locriens est citée par

<sup>1</sup> Justin. lib. 2. c. 11.      <sup>3</sup> Herodot. 1. 7. c. 228.  
<sup>2</sup> Strab. lib. 9. p. 429.      <sup>4</sup> Id. ibid.

Strabon, qui ne la rapporte point<sup>1</sup>; le nombre de leurs soldats devoit s'y trouver. Nous n'avons pas la dernière, qui, sans doute, étoit pour les Thespiens; car elle ne pouvoit regarder ni les Phocéens qui ne combattirent pas, ni les Thébains qui s'étoient rangés du parti de Xerxès, lorsqu'on dressa ces monumens.

Voici maintenant quelques réflexions pour concilier les calculs précédens.

1.° Il est clair que Justin s'en est rapporté uniquement à l'inscription dressée en l'honneur des peuples du Péloponèse, lorsqu'il n'a donné que 4000 hommes à Léonidas. 2.° Hérodote ne fixe pas le nombre des Locriens. Ce n'est que par une légère conjecture, que Pausanias le porte à 6000. On peut lui opposer d'abord Strabon, qui dit positivement<sup>2</sup> que Léonidas n'avoit reçu des peuples voisins qu'une petite quantité de soldats; ensuite Diodore de Sicile, qui, dans son calcul, n'admet que 1000 Locriens. 3.° Dans l'énumération de ces troupes, Diodore a omis les Thespiens<sup>3</sup>, quoiqu'il en fasse mention dans le cours de sa narration<sup>4</sup>. Au lieu des Thespiens, il a compté 1000 Milésiens. On ne connoît dans le continent de la Grèce aucun peuple qui ait porté ce nom. Paulmier<sup>5</sup> a pensé qu'il falloit substituer le nom de Maliens à celui de Mi-

<sup>1</sup> Strab. lib. 9. p. 429.      <sup>4</sup> Id. ibid. p. 8.  
<sup>2</sup> Id. ibid.      <sup>5</sup> Palmer. exercit. p. 106.  
<sup>3</sup> Diod. lib. 11 p. 5.

lésiens. Ces Maliens s'étoient d'abord soumis à Xerxès<sup>1</sup>; et comme on seroit étonné de les voir réunis avec les Grecs, Paulmier suppose, d'après un passage d'Hérodote<sup>2</sup>, qu'ils ne se déclarèrent ouvertement pour les Perses, qu'après le combat des Thermopyles. Cependant est-il à présumer qu'habitant un pays couvert, ils eussent osé prendre les armes contre une nation puissante à laquelle ils avoient fait serment d'obéir? Il est beaucoup plus vraisemblable que dans l'affaire des Thermopyles, ils ne fournirent des secours, ni aux Grecs, ni aux Perses; et qu'après le combat, ils joignirent quelques vaisseaux à la flotte de ces derniers. De quelque manière que l'erreur se soit glissée dans le texte de Diodore, je suis porté à croire qu'au lieu de 1000 Milésiens, il faut lire 700 Thespiens. 4.<sup>o</sup> Diodore joint 700 Lacédémoniens aux 300 Spartiates; et son témoignage est clairement confirmé par celui d'Isocrate<sup>3</sup>. Hérodote n'en parle pas, peut-être parce qu'ils ne partirent qu'après Léonidas. Je crois devoir les admettre. Outre l'autorité de Diodore et d'Isocrate, les Spartiates ne sortoient guère sans être accompagnés d'un corps de Lacédémoniens. De plus, il est certain que ceux du Péloponèse fournirent 4000 hommes: ce nombre étoit clairement exprimé

<sup>1</sup> Diod. lib. 11. p. 3.

<sup>2</sup> Hérod. lib. 8. c. 66.

<sup>3</sup> Isoer. in paneg. t. 1.

p. 164; et in Archid. t. 2.

p. 62.

dans l'inscription placée sur leur tombeau; et cependant Hérodote n'en compte que 3100, parce qu'il n'a pas cru devoir faire mention des 700 Lacédémoniens, qui, suivant les apparences, vinrent joindre Léonidas aux Thermopyles.

D'après ces remarques, donnons un résultat. Hérodote porte le nombre des combattans à 5200. Ajoutons d'une part 700 Lacédémoniens, et de l'autre, les Locriens dont il n'a pas spécifié le nombre, et que Diodore ne fait monter qu'à 1000, nous aurons 6900 hommes.

Pausanias compte 11200 hommes. Ajoutons les 700 Lacédémoniens qu'il a omis, à l'exemple d'Hérodote, et nous aurons 11900 hommes. Réduisons avec Diodore, les 6000 Locriens à 1000, et nous aurons pour le total 6900 hommes.

Le calcul de Diodore nous donne 7400 hommes. Si nous changeons les 1000 Milésiens en 700 Thespiens, nous aurons 7100 hommes: ainsi, on peut dire en général que Léonidas avoit avec lui environ 7000 hommes.

Il paroît par Hérodote<sup>1</sup>, que les Spartiates étoient, suivant l'usage, accompagnés d'Hilotés. Les anciens auteurs ne les ont pas compris dans leurs calculs; peut-être ne passaient-ils pas le nombre de 300.

Quand Léonidas apprit qu'il alloit être tour-

<sup>1</sup> Herodot. 1. 7. c. 229; et lib. 8. c. 25.

né, il renvoya la plus grande partie de ses troupes; il ne garda que les Spartiates, les Thespiens et les Thebains; ce qui faisoit un fonds de 1400 hommes: mais la plupart avoient péri dans les premières attaques; et si nous en croyons Diodore <sup>1</sup>, Léonidas n'avoit plus que 500 soldats, quand il prit le parti d'attaquer le camp des Perses.

NOTE VIII.<sup>e</sup>

Sur ce que coûtèrent les monumens construits par ordre de Périclès.

Pag. 323.

**T**HUCYDIDE <sup>2</sup> fait entendre qu'ils avoient coûté 3700 talens, et comprend dans son calcul, non-seulement la dépense des Propylées et des autres édifices construits par ordre de Périclès, mais encore celle du siège de Potidée. Ce siège, dit-il ailleurs <sup>3</sup>, coûta 2000 talens; il n'en resteroit donc que 1700 pour les ouvrages ordonnés par Périclès: or, un auteur ancien <sup>4</sup> rapporte que les Propylées seuls coûtèrent 2012 talens.

Pour résoudre cette difficulté, observons que

<sup>1</sup> Diod. l. II. p. 8. et 9.

<sup>4</sup> Heliod. ap. Harpocr.

<sup>2</sup> Thucyd. lib. 2. c. 13. et Suid. in *Propyl.*

<sup>3</sup> Id. *ibid.* c. 70.



Thucydide ne nous a donné l'état des finances d'Athènes, que pour le moment précis où la guerre du Péloponèse fut résolue; qu'à cette époque le siège de Potidée commençoit à peine: qu'il dura deux ans, et que l'historien, dans le premier passage, n'a parlé que des premières dépenses de ce siège. En supposant qu'elles se montassent alors à 700 talens, nous destinerons les autres 3000 aux ouvrages dont Périclès embellit la ville. 3000 talens à 5400 livres chaque talent, font de notre monnoie 16,200,000 livres; mais comme, du temps de Périclès, le talent pouvoit valoir 300 liv. de plus, nous aurons 17,100,000 livres.

*Fin des notes.*

## FAUTES A CORRIGER.

Page..... Ligne.... au lieu de. Lisez.

123..... 26..... an..... ans.

135..... 13 et 14.. ambition *ambition.*

244..... 5..... Loursqu'. *Lorsqu'.*



